



AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche organise en convention avec les Centres de Gestion du Calvados, de l'Orne, de l'Eure et de la Seine-Maritime un concours **externe**, un concours **interne** et un **concours de 3^{ème} voie** de

RÉDACTEUR TERRITORIAL Principal de 2^{ème} classe (Catégorie B – Niveau Bac+2)

Nombre de postes ouverts : 90

Concours Externe : 45 postes

Concours Interne : 27 postes

Troisième Concours : 18 postes

Date des épreuves écrites d'admissibilité : 12 Octobre 2017

Lieu des épreuves écrites d'admissibilité : Manche et Seine-Maritime

Lieu des épreuves d'admission : Centre de Gestion de la Manche

DOSSIER D'INSCRIPTION

*Les retraits de dossier devront s'effectuer du **21 Février au 15 mars 2017 (inclus)**,*

- soit sur demande écrite individuelle accompagnée d'une enveloppe grand format affranchie au tarif 100g en vigueur et libellée aux nom et adresse du demandeur, adressée au Centre de Gestion de la Manche, 139 rue Guillaume Fouace – CS 12309 – 50009 SAINT LO, le cachet de la poste faisant foi.
Toute demande de dossier insuffisamment affranchie sera refusée.
- soit au siège du Centre de Gestion de la Manche.
- soit par préinscription sur le site www.cdg50.fr (rubrique en 1 clic). Cette préinscription ne sera considérée comme inscription qu'à réception par le Centre de Gestion de la Manche, du dossier papier (imprimé lors de la préinscription) pendant la période d'inscription (le cachet de la poste faisant foi). Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

Aucune demande par téléphone, mail ou fax ne sera acceptée

Tout dossier d'inscription adressé au Centre de Gestion de la Manche qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié, sera considéré comme non conforme et rejeté.

*Les dossiers d'inscription devront être retournés au Centre de Gestion de la Manche au plus tard **le 23 mars 2017** (le cachet de la poste faisant foi).*

Tout courrier insuffisamment affranchi sera refusé.

Aucune modification dans le dossier ne pourra être enregistrée après la date de clôture des inscriptions.

Pour toute information complémentaire, en particulier sur les conditions pour concourir, vous pouvez contacter le service concours du Centre de Gestion de la Manche soit par courrier, soit par téléphone.

CENTRE DE GESTION DE LA MANCHE
139 rue Guillaume Fouace
CS 12309
50009 SAINT LO CEDEX
Heures d'ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

POUR AFFICHAGE